

DIPLOME UNIVERSITAIRE RECONVERSION OFFICINALE (UNE ANNÉE)

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

Pr Brigitte VENNAT, Doyen

UFR de Pharmacie

28, place Henri Dunant – B.P 38, 63001 Clermont-Ferrand cedex 1

Tel : 04.73.17.79.04 E-mail : doyen.pharmacie@uca.fr

PUBLICS CONCERNES :

Formation continue/Reprise d'études : Pharmaciens titulaires du diplôme français d'État Docteur en Pharmacie ou de Pharmacien, Pharmaciens titulaires du diplôme de Pharmacien ouvrant droit à l'exercice en France

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- ✓ Accompagner les pharmaciens qui souhaitent se reconvertir en officine, en proposant une actualisation de leurs connaissances et compétences, grâce à un parcours pédagogique personnalisé, comportant un volet cognitif (CM, TD, TP) et un volet amélioration des pratiques (stage officinal)

PROGRAMME : 96H D'UE OBLIGATOIRES + 2 UE OPTIONNELLES

4 UE obligatoires			
UE 1	Aspects règlementaires	10h	96h
UE 3	Entreprise officinale	31h	
UE 5	Oncologie à l'officine	15h	
UE 8	Simulation à l'officine	40h	
2 UE au choix			
UE 2	Conseil cosmétologique	20h	
UE 4	Homéopathie pratique	22h	
UE 6	Pharmacie vétérinaire	22h	
UE 7	Phytothérapie-Aromathérapie	34h	
UE 9	Toxicité des macromycètes	22h	

CALENDRIER DE LA FORMATION

La formation a lieu de septembre à juin, selon le planning suivant :

- ✓ Les enseignements théoriques et pratiques : entre septembre et décembre 2019
- ✓ Le stage officinal obligatoire de pratique professionnelle : de janvier à juin 2020. Il doit être effectué dans une officine française métropolitaine, agréée Maître de Stage.

CONDITIONS DE VALIDATION DU DIPLOME :

La délivrance du diplôme universitaire de reconversion officinale est subordonnée à :

- ✓ L'obtention de la moyenne générale (10/20) aux épreuves théoriques et pratiques
- ✓ La validation du stage de 6 mois équivalent temps plein en officine, sur attestation du maître de stage (assiduité et services rendus) et validation de l'examen de stage par une épreuve orale

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION :

Renseignements pédagogiques : Pr Brigitte VENNAT - E-mail : doyen.pharmacie@uca.fr

Candidatures : Merci de télécharger le dossier de candidature en suivant le lien suivant : <https://pharmacie.uca.fr/unite-mixte-de-formation-continue-en-sante/dossier-candidature>

- ⇒ Toute candidature doit faire l'objet d'un dossier remis auprès de l'U.M.F.C.S.
- ⇒ En cas de validation pédagogique de votre candidature, l'U.M.F.C.S. vous fera parvenir un dossier d'inscription
- ⇒ En cas d'effectif insuffisant, la formation sera reportée à la rentrée universitaire suivante

COUT DE LA FORMATION 2019/2020 (TARIFS PREVISIONNELS SOUS RESERVE DE VALIDATION)

Reprise d'Etudes (Financement à titre individuel – Sans conventionnement) : 500 €

Formation continue (Prise en charge – Donne lieu à une convention de formation professionnelle) : 750 €